

CPE CHEZ NOUS

CAS - 81 M
C.P. - P.L. 124
SERVICES DE GARDE

Mémoire

le projet de Loi 124

Projet de Loi = Pertes...

Présenté à
Madame Lamontagne

Par
Les responsables de service de garde en milieu familial
du CPE Chez Nous

21 novembre 2005

Projet de Loi 124 = Pertes...

Introduction

Nous sommes 19 Responsables de Services de Garde en Milieu Familial (RSG) reconnus en moyenne depuis 2-3 ans. Nous avons appris à se connaître, à échanger sur notre vécu et nos expériences. Nous avons été accrédité par le CPE Chez Nous qui est un petit CPE en banlieue (campagnard). Il a à son permis 100 places en milieu familial, donc développé ses places dans son secteur, qui se veut très chaleureux, avec une ambiance amicale.

Un soutien rapide

Nous ne voulons surtout pas perdre les réponses et soutien rapide que notre directrice pédagogique, ainsi que les autres membres du personnel nous donnent. Nous nous sentons toujours APPUYÉ par ceux-ci et ÉCOUTÉ. Lorsque nous téléphonons au CPE pour des renseignements, nous avons rapidement des réponses; rien nous prouve (et au contraire, si on regarde ce qui se passe dans les grosses boîtes) que le service de réponse sera aussi efficace. Nous sommes à l'aise de parler de nos forces et de nos faiblesses, sans se sentir jugé. Nous ne voulons pas perdre ce sentiment de confiance là!

Des rencontres qui donnent du « PEP »

Nous ne voulons pas perdre nos rencontres mensuelles, elles nous ressource et sont importantes pour nous. Nous travaillons seule à la maison et avons besoin d'échanger afin de voir si les autres vivent la même chose que nous. Ce n'est pas avec les bureaux coordonnateurs, qui auront à charge 150 RSG à gérer, que nous pourrons avoir ces rencontres énergisantes.

Enfants en difficultés ou à comportements difficiles

Nous ne voulons pas perdre le soutien rapide et efficace de notre directrice pédagogique. Les bureaux coordonnateurs en auront pleins les bras avec 150 RSG. N'oublions pas que certains CPE ont entre 20 et 40 RSG et c'est parfois difficile de donner un service de support rapide. Nous allons perdre ce support individualisé que nous avons lorsqu'il y avait un problème avec un enfant. Les visites de supports seront sans aucun doute très rare...

Nos valeurs en jeux

Nous avons peur de perdre les vraies valeurs pour lesquelles nous travaillons, car nous serons dorénavant obligé de se débrouiller seule. Donc moins de temps pour offrir de la qualité et nos valeurs seront automatiquement touchées.

Notre vie familiale dans tout ça?

Nous avons peur de perdre notre propre qualité de vie familiale, car les horaires atypiques, la clientèle imposée et des visites de contrôle par des gens que nous ne connaissons pas feront en sorte que notre rôle en tant que travailleur autonome changera. Il y aura beaucoup de changements qui auront pour effet de nous être imposé et non des choix que nous aurons décidé de faire.

Changement de titre!

Nous ne voulons pas **perdre** notre titre de *Responsable de Service de Garde en Milieu Familial*, car c'est ce que nous sommes. Nous ne sommes pas des *Prestataires de Service de Garde*, oui nous sommes payé en majorité par les subventions du gouvernement, mais notre rôle premier est d'être une Responsable en Service de Garde. Le titre que madame Théberge veut nous donner ne ressemble-t-il pas à un signe de \$\$\$?

Conclusion

Nous en tant que RSG si nous **perdons** notre lien d'attachement avec le CPE, nous **perdons** beaucoup! Il n'y a pas que nous qui allons **perdre**, mais tous y **perdre** quelque chose!

Attention sommes-nous une société PERDANTE?

RSG du CPE Chez Nous, Shefford

- Patricia Cadorette
- Valérie Benoît
- Francine Brunelle
- Marie-Josée Gagné
- Chantal Lemieux
- Jacinthe Bujold
- Lucie Gazaille
- Lucie Chênevert
- Lucie Gagnon
- Nadia Yarnold
- Sandra Larose
- Marie-Ève Fournier
- Nancy Thibault
- Sylvie Romagny
- Christine Picard
- Olfa Jourchi
- Line Turgeon
- Annie Gauthier
- Manon St-Louis